



24 septembre 2021

# IMMATRICULATION DES VÉHICULES ANCIENS EN CERTIFICAT DE COLLECTION

Article R.322-2 du Code de la Route - Arrêté du 09.02.09 - JO du 11.02.09

Vous êtes possesseur, ou venez d'acquérir un véhicule âgé d'au moins **30 ans**, automobile, moto, camion, cyclomoteur, tracteur agricole, remorque, civils ou militaires, et souhaitez obtenir un certificat d'immatriculation avec un usage "véhicule de collection". La FFVE est habilitée à vous délivrer, dans les conditions ci-après, une **ATTESTATION** qui vous permettra de solliciter un certificat d'immatriculation auprès l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) <https://immatriculation.ants.gouv.fr>, avec un dossier réglementaire vérifié par nos soins.

## CONDITIONS DE CIRCULATION DES VEHICULES DE COLLECTION

L'utilisation de ces véhicules se fait exclusivement à usage non professionnel sans restriction géographique de circulation.

## CONDITIONS DE DELIVRANCE DE L'ATTESTATION SELON VOTRE CAS DE FIGURE :

➔ **JOINDRE** tous les documents demandés pour votre "Cas de figure" + les pièces demandées "Pour tous les cas de 1 à 5"

<b>PAS DE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION OU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION DÉLIVRÉ AVANT LE 1ER AVRIL 1950</b>	<b>Cas n°1</b>
<input type="checkbox"/> Fiche d'identification du véhicule	
<input type="checkbox"/> Copie du ou des certificats de cession des anciens propriétaires (nom, prénom, adresse du cédant, caractéristiques du véhicule)	
Tout élément justifiant l'origine de propriété du cédant :	
<input type="checkbox"/> Copie ancien n° immatriculation ou autre pièce officielle	
<input type="checkbox"/> ou Historique de la propriété signé engageant votre responsabilité	

<b>CERTIFICAT D'IMMATRICULATION NORMAL AVEC CHANGEMENT DE TITULAIRE AVEC OU SANS ERREUR</b>	<b>Cas n°2</b>
<input type="checkbox"/> Copie recto-verso du certificat d'immatriculation (ex-carte grise)	
<input type="checkbox"/> et Copie du ou des certificats de cession des anciens propriétaires	
<input type="checkbox"/> ou Tout élément justifiant l'origine de votre propriété	

<b>VÉHICULE IMPORTÉ <sup>(1) (2)</sup> (UE : Union Européenne)</b>	<b>Cas n°3</b>
<input type="checkbox"/> De l'UE : Copie du certificat des services fiscaux cerfa VT1993	
<input type="checkbox"/> Hors UE : Copie du 846-A des Douanes ou IMA (si dédouanement via un autre pays européen)	
<input type="checkbox"/> Copie du certificat d'immatriculation étranger	
<input type="checkbox"/> ou Pièce officielle de retrait du certificat	
<input type="checkbox"/> Copie du certificat de cession	

<b>VÉHICULE MILITAIRE</b>	<b>Cas n°4</b>
<input type="checkbox"/> Copie du certificat de vente par les Domaines	
<input type="checkbox"/> ou Tout élément justifiant l'origine de propriété	

<b>CERTIFICAT D'IMMATRICULATION NORMAL SANS CHANGEMENT DE TITULAIRE AVEC OU SANS ERREUR</b> (Arrêté du 24 mai 2017 modifiant l'arrêté du 9 février 2009)	<b>Cas n°5</b>
<input type="checkbox"/> Copie recto-verso du certificat d'immatriculation à votre nom	

## POUR TOUS LES CAS DE 1 À 5 :

- Fiche de suivi (page1)
- Formulaire de demande FFVE (page2)
- Attestation sur l'Honneur -> en annexe 1 (ne fait pas office de titre de propriété) + pièce d'identité obligatoire
- Pièce d'identité du demandeur
- 5 Photos du véhicule (récentes et datées) :
  - 3/4 avant gauche
  - 3/4 arrière droit
  - Intérieur de l'habitacle (sièges et/ou aménagement arrière)
  - Journal daté du jour des photos
  - Journal daté dans le véhicule
- Photo du N° de série frappé à froid, ou à défaut, photo de la plaque constructeur rivée sur le véhicule
- 1 Photo du moteur dans le véhicule et 1 Photo du n° moteur lisible
- Pour les véhicules utilitaires : Attestation de l'assureur avec les indications du type de couverture souscrite
- Chèque au nom de la FFVE
  - 60 €  30€ *uniquement cyclomoteurs*
  - 1 chèque par dossier

<sup>(1)</sup> A l'exception des véhicules de grande série qui sont parfaitement datés, vous devrez joindre au dossier des justifications probantes de la date réelle de construction du véhicule présenté.

<sup>(2)</sup> Les documents étranger doivent être accompagnés de leur traduction établie par un traducteur agréé.

**Définition d'un Cyclomoteur :** Genre CL "Véhicule à 2 ou 3 roues dont la vitesse maximale par construction est égale ou supérieure à 6 Km/h et ne dépasse pas 45 Km/h et équipé d'un moteur d'une cylindrée ne dépassant pas 50 cm<sup>3</sup>." Si la vitesse maximale par construction est supérieure à 45 Km/h le dit "cyclomoteur" sera classé en Genre MTL (motocyclette légère) et non CL.

# DEMANDE D'ATTESTATION FFVE POUR CERTIFICAT D'IMMATRICULATION EN SERIE DE COLLECTION

**ATTENTION : tout dossier incomplet est immédiatement retourné. Par conséquent, son délai de traitement en sera d'autant plus rallongé.**

**REEMPLIR SOIGNEUSEMENT CE FORMULAIRE EN LETTRES MAJUSCULES (sur ordinateur ou manuscrit)**

(Conservez les originaux pour l'ANTS, joignez uniquement les photocopies pour la FFVE)

Adressez votre dossier à : **F.F.V.E. - BP 40068 - 92105 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex**

**Rappel : toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal**

**QUI FAIT LA DEMANDE D'ATTESTATION :** un Particulier  ou un Professionnel  N° adhérent Prof FFVE : \_\_\_\_\_

**Téléphone mobile :** \_\_\_\_\_ (pour être informé par SMS de la bonne réception de votre dossier)

**QUI EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE :**

Nom, Prénom ou Raison Sociale : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**A QUI EST ENVOYÉE L'ATTESTATION :**

Vous recevrez l'attestation au format numérique, **email obligatoire** : \_\_\_\_\_

(→ Veuillez à consulter votre email afin de confirmer votre adresse en cliquant comme indiqué sur le lien en bleu)

Si vous êtes un professionnel, la facture sera envoyée sur l'email ci-dessus, indiquez l'adresse spécifique de votre société à faire apparaître sur la facture) : \_\_\_\_\_

**RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE :**

(A) Numéro d'immatriculation : \_\_\_\_\_

(B) Date de première mise en circulation/fabrication : \_\_\_\_\_

(D.1) Marque : \_\_\_\_\_

(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible) : \_\_\_\_\_

(D.3) Dénomination commerciale : \_\_\_\_\_

(E) Numéro de série d'identification du véhicule : \_\_\_\_\_

(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg) : \_\_\_\_\_

(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'Etat membre d'immatriculation (PTAC en kg) : \_\_\_\_\_

(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat membre d'immatriculation (PTRAC en kg) : \_\_\_\_\_

(G.1) Poids à vide national : \_\_\_\_\_ **(F.2) et (G.1) obligatoires pour les utilitaires**

(J.1) Genre national : \_\_\_\_\_ (indiquez le code, voir Notice explicative p6)

(J.3) Carrosserie (désignation nationale) : \_\_\_\_\_ (indiquez le code, voir Notice explicative p6)

(P.3) Type de carburant ou source d'énergie : \_\_\_\_\_ (indiquez le code, voir Notice explicative p8)

(P.6) Puissance administrative nationale : \_\_\_\_\_ Cylindrée : \_\_\_\_\_

(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur : \_\_\_\_\_

N° de moteur : \_\_\_\_\_ Nombre de cylindres : \_\_\_\_\_

Cylindrée : \_\_\_\_\_ Alésage x Course \_\_\_\_\_ Nombre de vitesses : \_\_\_\_\_

**MOTOCYCLETTES AVEC SIDE-CAR : (A REMPLIR SEULEMENT SI LA MACHINE EST ATTELEE A UN SIDE-CAR)**

Marque du side-car : \_\_\_\_\_ Type : \_\_\_\_\_

Année de fabrication : \_\_\_\_\_ N° série : \_\_\_\_\_

Vos remarques : \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir été informé que toute modification notable, au sens de l'article R. 321-16 du code de la route, ultérieure à l'immatriculation avec un usage véhicule de collection, remettra en cause la mention de cet usage.

Je reconnais que le certificat d'immatriculation de collection ne permet pas un usage professionnel du véhicule.

**Date et Signature :**

**Cachet de l'Entreprise :**